

Le jour de l'enregistrement

Lieu: Dans le préau (beau volume)
Les classes sont placées en cascades, et en arc de cercle.

PRENEUR DE SON : Matthieu BERANGER



Il va contrôler le matériel pour capturer vos voix. Il vient avec **deux perches**, **deux micros**, plus **un micro de soliste**, **du gâcheur**. Il apporte également **un clavier synthétiseur**, **une table de mixage**, et **un ordinateur** puissant (les sons prennent un très grande place dans un ordinateur).

ARRANGEMENTS:

Matthieu va ensuite, une fois l'enregistrement terminé, emporter toutes **ces captures de sons** dans son **studio**, et **il va « arranger »**, c'est à dire **traiter**, **filtrer**, peut-être **corriger** vos voix; il va aussi **ajouter des orchestres**, utiliser des **sons échantillonnés** (comme l'orchestre philharmonique de Vienne virtuel : vrais échantillons, mais gammes de sons créés à partir de ces échantillons)

Attention: Lors de l'enregistrement, surtout pas de bavardages: tout est capturé

DUPLICATION ET DISTRIBUTION

Une fois les chansons traitées, Matthieu va **finaliser** l'enregistrement (c'est à dire verrouiller le travail: on ne peut plus y toucher)
Il fabrique, il crée alors un **CD MASTER (masterisation)**, qui sera le gabarit officiel pour la **duplication** de vos CD.

Il reprend alors notre projet de **jaquette**, l'imprime et le multiplie à l'aide d'une imprimante professionnelle spéciale CD.

N'oublions pas le **rond du CD**: Lui aussi est imprimé .

Matthieu paye alors à la **SACEM** tous **les droits d'auteurs** des chansons :
Les personnes qui ont ainsi composé les chansons enregistrées, gagnent leur droits d'Auteur ou de Compositeur. C'est normal et obligatoire.

Le CD est alors distribué dans les classes !!!

Bravo les enfants !!